



**CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION  
PUBLIQUE TERRITORIALE DE VAUCLUSE**

80, rue Marcel Demonque  
AGROPARC - CS 60508  
84908 AVIGNON Cedex 9  
Tél. 04 32 44 89 30

Avignon, le 04 juin 2020

Le Président

A

Mesdames et Messieurs les Maires  
et Présidents des collectivités et établissements  
publics affiliés au Centre de gestion de Vaucluse

**PÔLE CARRIÈRES/JURIDIQUE**

Affaire suivie par : Peggy RIVIERE  
04 32 44 89 33  
[retraite@cdg84.fr](mailto:retraite@cdg84.fr)

**Circulaire n°20-41**

**Objet : Modalités pour une mise en place réussie de la plateforme Pep's (CNRACL)**

Mesdames et Messieurs les Maires et Présidents,

L'ouverture de la **nouvelle plateforme CNRACL dite « Pep's »** (pour Plateforme Employeurs Publics), prévue initialement le 23 mars dernier (cf notre actu statut de février 2020), et reportée en raison de la pandémie du coronavirus, intervient le **8 juin 2020**.

Le basculement vers la nouvelle interface nécessite plusieurs étapes que nous vous demanderons de bien vouloir respecter et faire suivre par vos gestionnaires en charge des dossiers CNRACL, selon le calendrier pré-défini par la Caisse des Dépôts :

► **Mardi 2 juin 2020** : Réception du kit d'accompagnement pour se familiariser au nouvel environnement (sous format pdf) transmis par courriel de la CNRACL

► **Avant le 4 juin 2020** : Vérification de votre compte utilisateur/administrateur ([Accéder à votre espace personnalisé](#))

- Si vous êtes utilisateur : mémoriser votre identifiant et vérifier que votre adresse courriel est bien à jour. Si ce n'est pas le cas rapprochez-vous de votre administrateur pour faire le changement.
- Si vous êtes administrateur : mémoriser votre identifiant et vérifier la validité des adresses de courriel des comptes que vous administrez.

La **réinitialisation des mots de passe, via les identifiants**, sera obligatoire, lors de la première connexion.

Au cours de la procédure, un lien sera envoyé par mail à l'adresse courriel renseignée lors de votre inscription à l'espace personnalisé Employeurs.

Pour rappel, ce nouvel environnement remplace l'outil e-services, en permettant d'accéder à de nouvelles fonctionnalités parmi lesquelles :

- une navigation simplifiée par thématique
- une personnalisation des contenus
- Des procédures modernisées,

Vos gestionnaires du Pôle Carrières/Juridique restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les Maires et Présidents, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,  
Maurice CHABERT